



► Dans le cadre du rallye du Gard, le Pôle Métropolitain Nîmes Alès organise les 24, 25 et 26 juin 2016 le 1^{er} rallye international des véhicules écologiques. Tout le programme sur www.nimes-ales.fr

Le Pôle métropolitain Nîmes-Alès, troisième force de la grande région



Yvan Lachaud, Vice-Président, Max Roustan, Président du Pôle métropolitain Nîmes Alès (PMNA).

Rien n'arrêtera le train en marche ! Désormais, l'agglomération d'Alès et celle de Nîmes ont décidé d'accrocher leurs wagons et de mettre sur les rails une ambition commune pour leur avenir. En novembre dernier, les conseils communaux de Nîmes et d'Alès ont adopté à l'unanimité un projet de territoire commun. Il est axé autour du développement économique, l'enseignement supérieur et la mobilité. Trois priorités pour trois défis : rendre ce territoire de près de 400 000 habitants le plus attractif possible ; valoriser l'action des entreprises et le savoir-faire de ses habitants. Enfin, créer plus de richesse et développer l'emploi...

Un bassin de près de 400 000 habitants

Pour Yvan Lachaud, ce Pôle métropolitain est comme une évidence : « Nos intérêts avec l'Agglomération alésienne sont définitivement liés. Avec près de 400 000 habitants, nous constituons la troisième force de la grande région. Tous les élus à nos côtés sont conscients qu'il faut travailler en complémentarité et non en concurrence ». Même démarche pour Max Roustan : « Nous avons eu une vision

avant-gardiste en créant à l'époque ce Pôle métropolitain. Aujourd'hui, notre intuition prend tout son sens. En étant au bout ou au commencement de la nouvelle région, nous devons peser plus lourd pour être mieux respecté de la nouvelle capitale régionale ».

L'idée de construire un territoire commun date certes de 2012. Des réalisations concrètes comme le très haut débit ou la suppression du rebroussement de Courbessac ont rendu visibles des projets communs au regard des habitants. Mais le Pôle métropolitain a connu en cette fin d'année 2015 un véritable coup d'accélérateur. En signant au bas d'une feuille un projet commun, les deux présidents des agglomérations d'Alès et de Nîmes, Max Roustan et Yvan Lachaud, ont engagé leur collectivité sur un chemin irréversible. Ils ont scellé un projet de territoire pour la troisième force de la grande région Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées.

2016 sera bien l'année du Pôle métropolitain Nîmes-Alès. Année prodigue en actions. Année riche en communication. Année cruciale pour le territoire gardois. Sacré défi !



Dans ce supplément...

PMNA :
la 3^e force régionale

INTERVIEW
du Président et du Vice-Président
du Pôle Métropolitain Nîmes Alès.

PROJET DE TERRITOIRE NÎMES ALÈS :
parler d'une même voix et parler fort !

La troisième force régionale

Dans dix ans, dix petites années, ce territoire d'évidence se sera modifié. La troisième force de cette grande région LRMP comptera parmi les plus dynamiques et les acteurs d'alors salueront les porteurs d'un projet métropolitain engagé depuis mars 2007 par Alès Agglomération et Nîmes Métropole.

Le mouvement amorcé depuis, n'a cessé de se renforcer, et vient d'ailleurs de vivre une accélération brutale en installant les 77 communes qui composent ce pôle et les 350 000 habitants qui l'habitent dans le peloton de tête des plus grandes agglomérations régionales.

Cette nouvelle donne n'est évidemment pas le fruit du hasard, elle est la conséquence logique d'une volonté politique exprimée par les élus qui savent que défendre dès aujourd'hui leur territoire passe par une coopération renforcée. À l'heure des mutations territoriales, sociétales, économiques, il est désormais impossible de vouloir jouer en solo, sans pour autant perdre sa propre identité. C'est ainsi que viennent de se dessiner les priorités du projet de territoire, qui font l'articulation de cette troisième force de cette région.

Territoire d'accueil

A voir la carte, rien ne semble plus logique que la réunion de ces deux entités, un peu comme s'il fallait souligner, par ce projet, le caractère inéluctable de ces fiançailles géographiques. 1300 km² de surface et des villes centres qui rassemblent plus de 60% de la population sur Nîmes et plus de 40% sur Alès. 3^e pôle urbain et économique de la région, la force de celui-ci, c'est évidemment d'abord sa population. La croissance démographique y demeure supérieure à la moyenne nationale, (3,3% pour le PMNA contre 2,8% en France) un dynamisme que l'on doit au nombre de naissances mais aussi



à l'implantation de populations nouvelles. Languedoc-Roussillon, PACA, Ile de France, étrangers et Rhône-Alpes sont par ordre d'importance les territoires de provenance. Ce dynamisme on le retrouve encore dans l'âge de notre population, 74% des habitants ont moins de 60 ans. Pour autant, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans ne cesse de croître, il faut y voir la conséquence logique d'un vieillissement progressif de la population française.

Une offre de formation

Il est des signes qui disent les mutations économiques. La formation en est un, et dans un territoire qui entend toujours placer l'humain au cœur de ses préoccupations, l'offre dispensée est vite devenue une priorité affichée

des élus en place. C'est ainsi que se dessinent les contours d'une autre économie qui entend être de plus en plus compétitive en assurant à chacun, un cadre de vie respecté. Les statistiques le disent, le niveau de qualification de la population a tendance à s'accroître, et le temps d'étude s'allonge. Plus de 13000 étudiants résident dans ce territoire, et peuvent d'ores et déjà accéder à un enseignement supérieur pouvant mener au doctorat. Nîmes et Alès ont structuré leur offre en les rendant complémentaires : que l'on songe à l'École des mines d'Alès, l'université de Nîmes, la faculté de Médecine, ou les formes multiples d'apprentissage. Une offre accrue récemment par l'ouverture d'une école d'ingénieurs HEI Isen à Nîmes.

Carte d'identité

Le Pôle Métropolitain Nîmes Alès (PMNA)

Le PMNA est le 3^e pôle démographique et économique de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

350 000
HABITANTS

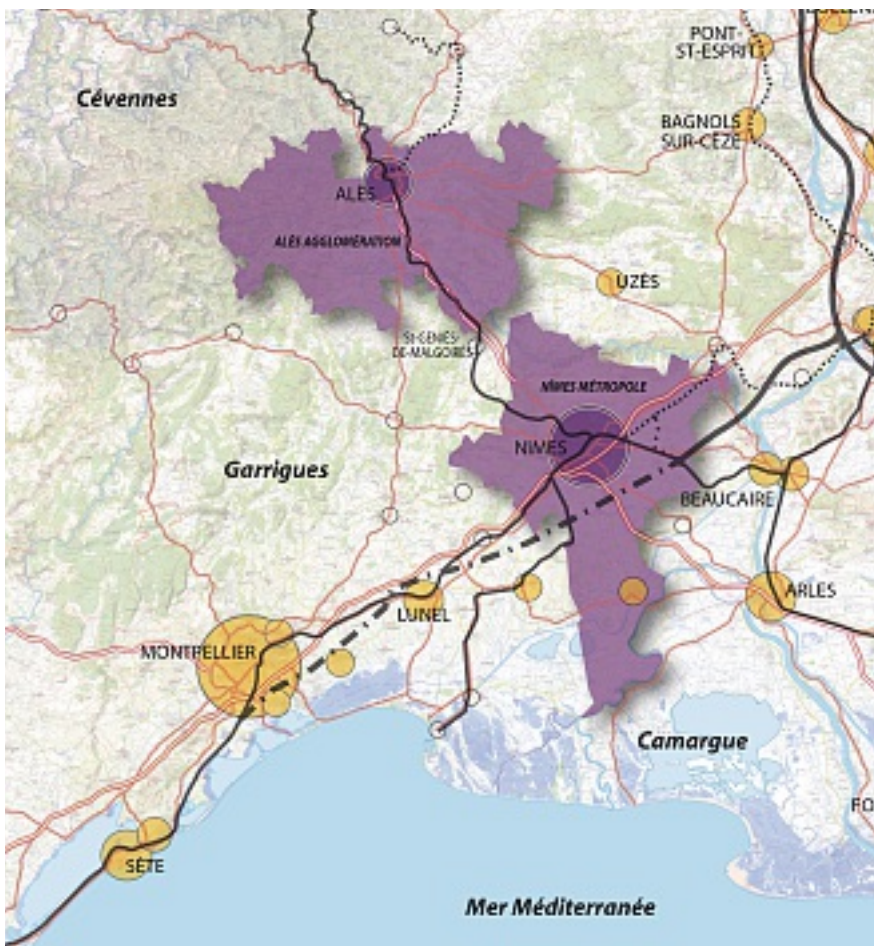
77
COMMUNES

1 300 km²
DE SUPERFICIE

50%
DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT DU GARD

2 agglos
ALÈS AGGLOMÉRATION ET NÎMES MÉTROPOLE

Une dynamique démographique positive avec une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale (3,3% entre 2006 et 2011) et une population qui reste jeune



Les leviers d'une économie complémentaire

Le projet de territoire se veut d'évidence la colonne vertébrale d'une ambition qui a su placer ses habitants au centre de ses préoccupations. C'est l'expression d'un souhait collectif, la revendication désormais portée au plus haut, et qui entend dire le dynamisme de ses acteurs. Ce projet, c'est l'arme première d'une transformation radicale qui fait de ce territoire la porte d'entrée d'une vaste région. Le lien au demeurant stratégique vers le couloir rhodanien. Alès - Nîmes, comme la rencontre salutaire d'économies complémentaires. Les pôles risques de l'un et le pôle mécanique sportives et durables de l'autre, la construction de véhicules électriques et les mobilités propres, on pourrait ainsi multiplier les exemples, ils ne prouveront qu'un peu plus la logique d'une mutualisation des ressources, des moyens et des compétences des deux entités.

Alors bien sûr, dans cette mutation territoriale, voilà qu'apparaissent nombre de défis à relever, ils sont la condition d'une réussite assurant une position de troisième pôle ré-

gional. Services, santé, commerce, industrie, les secteurs du pôle s'additionnent offrant des perspectives de coopérations, aptes à asseoir la réputation internationale. Déjà des filières se dessinent : la sécurité civile bien sûr, les dispositifs médicaux qui doivent simplifier le quotidien des personnes âgées ou alitées. Enfin ce projet autour de la gare de Manduel, qui doit placer ce territoire à moins de 3 heures de Paris. Un projet d'importance économique qui ouvrira plus encore ce pôle vers l'Europe du Nord et du Sud.

Une vraie politique d'aménagement du territoire
Se promener aujourd'hui sur les réseaux sociaux, montre l'émergence d'une autre et nouvelle citoyenneté, sur les plates-formes participatives se bâtissent aussi les nouvelles sociétés, et sans doute qu'avec le numérique institué, on pouvait craindre la fin du politique, transformée au mieux en gestionnaire avisé, au pire en technicien dépassé. Ce PMNA remet le politique au cœur de l'aménagement territorial, et si l'agora médiatique fourmille d'idées, l'intelligence collective montre les beaux jours qui l'attendent. Deux présidents, pour un développement territorial, deux activistes qui livrent pour l'occasion un vrai projet communautaire.



« Ce n'est pas une collectivité de plus »

3 questions à Max Roustan, président du Pôle métropolitain Nîmes-Alès et d'Alès Agglomération, et Yvan Lachaud, vice-président du Pôle métropolitain Nîmes-Alès, président de Nîmes Métropole.

Pourquoi, dans un contexte de région élargie, ce pôle vous paraît-il encore plus nécessaire ?

Max Roustan :

Sur cette question, je dirai qu'heureusement nous avons eu une vision avant-gardiste. Aujourd'hui, c'est un fait, le centre de la grande région va se déplacer et nous serons plus loin de la capitale régionale. Je crois que ce Pôle métropolitain de 350 000 personnes, voire plus encore si on s'agrandit, pèsera plus lourd et sera mieux respecté et entendu de la part de Toulouse, la nouvelle capitale régionale. Je pense que c'est une bonne solution et que cela va bien fonctionner.

Yvan Lachaud :

Ce pôle est comme une évidence, nos intérêts sont extrêmement liés. Avec 350 à 400 000 habitants dans un futur proche, nous sommes la 3ème force de cette grande région. Nous avons conscience qu'il faut travailler en complémentarité et pas en concurrence.

Quels en sont les grands objectifs ?

Max Roustan :

D'abord, je voudrais dire que tout était réuni pour que nos deux collectivités puissent travailler ensemble. Dans le cadre de la compétition qui existe entre les territoires, nous avions tout intérêt à agir de concert sur des axes que nous avons définis ensemble. Cela nous a permis de créer rapidement ce qu'on a appelé le contrat d'axe qui a débouché sur la construction du viaduc de Courbessac, la rénovation de la ligne Alès-Nîmes et l'installation du Très Haut Débit. Partant de là, on s'est dit pourquoi ne pas aller plus loin et avoir

entre Nîmes et Alès un vrai projet de territoire. L'objectif principal c'est bien de donner vie à ce projet et de concrétiser nos ambitions pour nos territoires et nos populations.

Yvan Lachaud :

Ce n'est pas une collectivité de plus. Nous ne pourrions pas nous développer sans cette collaboration. Autour des groupes de travail, il y a par exemple concrètement la création d'une synergie sur l'enseignement supérieur, la collaboration de nos agences de développement économique, l'organisation de la mobilité de nos territoires, entre autres autour de la future gare LGV de

Manduel, la réflexion commune sur la problématique de l'eau...

Quelles actions vont être menées dans les prochains mois ?

Max Roustan :

Aujourd'hui, ce projet de territoire existe, autour de 5 axes clairement définis. Les élus de nos deux entités y ont travaillé d'arrache pied. Il s'agit maintenant de faire vivre ce projet, de passer à l'acte. 2016 sera une année riche en actions et en événements. Le premier axe sera de faire connaître et approprier ce Pôle métropolitain qui devient une véritable épine dorsale pour le département du Gard.

Yvan Lachaud :

La réunion du 26 novembre dernier a permis d'adopter ce projet de territoire, les groupes de travail continuent à se mobiliser ensemble pour concrétiser les actions au plus vite. Courant 2016, nous allons également organiser un gros événement ensemble afin de continuer à créer du lien entre les deux collectivités.



Yvan Lachaud



Max Roustan

Le Pôle métropolitain en chiffres

1 aéroport
À NÎMES

1 gare TGV
À NÎMES

2 aéroports
À DEAUX ET À COURBESSAC

134 000
EMPLOIS

13 000
ÉTUDIANTS POST BAC

1 300 ha
DE ZONES D'ACTIVITÉS
ET DE ZONES FRANCHES

PROJET DE TERRITOIRE NÎMES-ALÈS

Parler d'une même voix et parler fort !

Il y a eu les premiers contacts entre les deux agglomérations, ils datent de 2007. Il y a eu les premiers désirs de coopération, d'entente, puis la création officielle du Pôle métropolitain en décembre 2012. Des fiançailles et aujourd'hui un projet de vie commune. Une idée de développement territorial, faite de complémentarités affichées et de priorités pointées. Que l'on ne s'y trompe pas pour autant, l'histoire de l'une ne sera pas celle de l'autre, chaque Agglo respecte sa propre identité et n'entend pas se fondre dans l'autre. Un projet de territoire métropolitain donc, pour un souhait partagé : inscrire durablement ce troisième pôle régional dans une dynamique d'attractivité et de compétitivité.

Atouts multiples

D'abord, il y a la situation géographique. Au pied des Cévennes, à la frontière de la Camargue, et cette Romanité vécue, ressentie, et qui s'imprime dans la culture locale. Un environnement naturel qui attire les curieux et renforce l'attractivité. Histoire et tradition y trouvent un terrain d'expression que le Pôle métropolitain entend bien offrir par la variété de ses événements. Férias de Nîmes, d'Alès, courses camarguaises, festivals, jeux romains, concerts ne sont pas que des points fixes sur le calendrier : ils sont devenus des rendez-vous qui, chaque année, attirent des milliers de visiteurs. Ensuite, il y a les équipements culturels. Ils permettent d'accueillir nombre d'événements : on pense naturellement aux scènes nationales avec le Cratère d'Alès, la scène de musiques actuelles Paloma de Nîmes, les parcs d'expo-

sition des deux Agglos, ou encore les équipements sportifs, tel que le Pôle mécanique Alès-Cévennes dont le circuit demeure l'un des plus fréquentés par les pilotes automobiles.

Autant d'éléments qui font dire à Brad Matheson, président de Priority air one rescue, installé à Nîmes, que la taille humaine du territoire « facilite les implantations ».

Une situation géographique enviable, mais desservie surtout par des axes routiers et ferroviaires performants. Le Pôle métropolitain est devenu aujourd'hui le lien entre le sillon rhodanien et le sud-ouest, une porte d'entrée de cette nouvelle grande région. Demain, il sera, grâce à la gare TGV construite à Manduel, le trait d'union entre Europe du Nord et du Sud, entre Rome et Barcelone. Une des données qui a été capitale pour les représentants de la SAUR, qui viennent d'installer l'un de leurs 6 centres opérationnels français, dont « l'accessibilité et l'ouverture demeurent une donnée essentielle de leur réussite économique. » Une mobilité aujourd'hui renforcée par les réseaux du très haut débit, en pleine expansion.

Alors, revenons à la source du projet. A cette envie de s'unir pour être plus performants, percutants, à accepter l'enjeu dressé par ce monde de plus en plus ouvert et dans lequel, pour exister vraiment, il faut, oui, que des priorités s'affichent et qu'elles soient celles exigées par le citoyen. Il y a dans ce projet de territoire toute la noblesse de l'acte politique, comme s'il s'agissait de traduire par les engagements pris, cette belle idée qui veut que les élus agissent au nom de ceux qui les ont choisis.

Le PMNA est le 1^{er} Pôle métropolitain en France à se doter d'un projet de territoire

Noté à l'unanimité le 26 novembre 2015, le projet de territoire Nîmes - Alès définit les orientations et actions prioritaires du PMNA pour les 10 prochaines années, dans des domaines spécifiques.

Mobiliser les forces pour relever les défis à venir

Se mobiliser, fédérer, mutualiser les compétences et les richesses, développer des coopérations avec une vision de long terme pour le développement durable du territoire, sont des ambitions partagées afin que le PMNA prenne toute sa place de troisième pôle de la région. Un pôle régional complémentaire de Toulouse et Montpellier et un pôle majeur de développement. Pour cela, il convenait de mettre en œuvre les premières actions, de se faire connaître et de surtout déterminer les priorités : c'est tout l'objet de son projet de territoire.

Formation, enseignement supérieur, recherche, innovation

Fer de lance du développement, c'est une ambition partagée bien sûr. L'offre de formation se veut multiple, de qualité, aidant le Pôle métropolitain à se muer en territoire innovant.

Pour cela, il a été décidé la création d'un campus « numérique », une plates-formes recensant les formations et permettant l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants. Autre priorité affichée : assurer la représentation du PMNA dans les pôles de compétitivité de la grande région.

Mobilité et accessibilité

C'est une condition incontournable d'un développement réussi. Les réseaux doivent être toujours plus performants et répondre aux besoins des populations et des en-

treprises. Pour cela, il vient d'être convenu de la mise en place d'une commission mobilités pour définir les projets stratégiques et assurer le portage politique et technique. Les premières actions devraient permettre l'accélération du contournement ouest de Nîmes ; il s'agira aussi de créer une halte ferroviaire au sein du quartier universitaire Hoche-Sernam, et cela en cohérence avec la modernisation de l'axe ferroviaire entre Nîmes et Alès

Pôle métropolitain et tissu économique

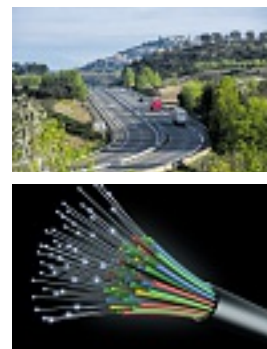
A l'heure des profondes mutations socio-économiques, le territoire pointe les secteurs clés, stratégiques, pour favoriser l'accès à l'emploi du plus grand nombre. Une stratégie de communication va désormais toucher la région, le pays, l'international. Il reviendra aux agences de développement économiques, justement inspirées par les deux agglomérations, de mettre en place un observatoire socio-

économique. A lui ensuite de structurer les filières économiques, de faire de la sécurité civile un véritable enjeu de développement ou des dispositifs médicaux une référence nationale. Il ne s'agit là que de simples exemples. Henri Le Goff, Président de Sabena, installé à Nîmes Garons, explique la stabilité du personnel comme un avantage économique dû notamment au cadre de vie agréable.

Le développement du très haut débit

C'est, depuis la naissance du Pôle, une priorité affichée. Le Très haut débit (THD) demeure un domaine porteur. Aussi est-il convenu de déployer la fibre numérique, de développer les usages du numériques, d'en imaginer d'autres. La connexion THD devra donc se multiplier dans l'ensemble des zones d'activités, parfaire les liens entre le territoire et les zones voisines, mettre en place une université du numérique.

Les résultats concrets du PMNA



La collaboration entre les deux Agglos puis la création du PMNA ont permis de faire aboutir un certain nombre de réalisations :

- l'arrivée du très haut débit sur Alès en février 2014 et la mise en service du réseau local Illico,
- le prolongement de la 2x2 voies Alès-Nîmes à La Calmette
- la construction du viaduc de Courbessac (en 2013) et la modernisation de la voie ferrée Alès-Nîmes
- des études sur le contournement routier ouest de Nîmes
- des études sur le projet Aqua Régordane (captation de l'eau du Rhône).

3^e FORCE DE LA NOUVELLE RÉGION



Pôle Métropolitain
NÎMES ALÈS

www.nimes-ales.fr